

## Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 9 mars 2026 à 18 h 00

**Présents** : JC Dupoux, Annie Sauvaire, S.Bazin, M.Pronost, V.Cacheux, C.Crépon, B.Pallares, F.Caussil, P.Nougaret, L.Got, Antoine Sauvaire.

**Absentes-Excusées** : Fanny Bouys (Procuration à F.Caussil), Aline Champsaur .

**Secrétaire de séance** : Paul Nougaret.

**Point N° 1** : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 Janvier 2026 : Le compte-rendu est joint à la convocation. Il convient de l'adopter.

*Voté à l'unanimité.*

**Point N° 2 : Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).** Madame la Commissaire-Enquêtrice a remis un rapport sur la modification n°2 du PLU avec un avis favorable. La modification n°2 du PLU est approuvée.

*Voté Pour à l'unanimité.*

**Point N° 3 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025.** Monsieur Michel PRONOST fait une présentation synthétique du compte financier unique puis le présente par chapitre.

Ainsi, les comptes réalisés sont détaillés comme suit :

FONCTIONNEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	1 289 230,37 €	661 326, 98 €
Recettes	1 289 230,37 €	685 216, 88 €
Résultat de l'exercice 2025		+ 23 889, 90 €
INVESTISSEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	1 032 997, 16 €	425 281, 55 €
Recettes	1 032 997, 16 €	296 845, 47 €
Résultat de l'exercice 2025		- 128 436, 08 €

En l'absence de Monsieur le Maire sorti de la salle avant le vote, le compte financier unique 2025 est approuvé.

*Voté Pour à l'unanimité.*

**Point N° 4 : Affectation des résultats 2025** : Après le vote du compte financier unique 2025, il convient d'affecter et de reporter les résultats cumulés qui sont les suivants :

Résultat de l'exercice 2025	23 889, 90 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	608 128, 30 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025</b>	<b>632 018, 20 €</b>
Résultat de l'exercice 2025	- 128 436, 08 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	- 199 646, 32 €
<b>Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2025</b>	<b>- 328 082, 40 €</b>

Le conseil municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement en réserves Recettes 1068 en investissement pour la somme de 328 082, 40 € et de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement en R 002 pour la somme de 303 935,80 €. *Voté Pour à l'unanimité.*

**Point N° 5 : Conventonnement avec le CAUE 34**

Proposition faites aux élus de conventionner avec le CAUE 34 afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'une aide à la décision dans le cadre de projets futurs visant à la requalification des espaces publics communaux. *Voté Pour à l'unanimité.*

**Point N° 6 : Chauffage de la salle Eugénie Dubois** : un devis a été réalisé par l'entreprise JCE pour la pose d'un régulateur de chauffage à la salle Eugénie Dubois pour un montant de 350 € ; Il est rappelé que le matériel est à la charge de la commune auprès de l'entreprise YESSS ELECTRIQUE pour un montant de 538 €. Renseignements pris auprès d'autres entreprises, le tarif n'est pas excessif et dans la moyenne. Le conseil municipal valide donc ces devis de pose et fourniture d'une régulation de chauffage de la salle Eugénie Dubois. *Voté Pour à l'unanimité.*

Il est évoqué le devis de changement de l'éclairage de l'église défectueux par une réglette à leds. Il est proposé qu'une étude d'éclairage soit réalisée ainsi que la possibilité de subvention via le Syndicat Hérault Energies.

**Point N° 5 : Travaux d'aspiration et de curage sur le réseau pluvial :**

Afin d'entretenir le réseau pluvial communal, il est proposé le passage d'une aspiratrice ainsi que d'une cureuse pour un budget global de 2 610 €. *Voté à l'unanimité.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55.*